



AVIS DE COURSE : XXXV DRAG'SCUP **Du jeudi 31 octobre au dimanche 03 novembre 2024**

Préambule :

Prévention des violences et incivilités

La FFVoile rappelle que les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partages ouvert et accessible à toutes et à tous.

A ce titre, il est demandé aux concurrents.es et aux accompagnateurs de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants.

Avertissement et sensibilisation plantes aquatiques plans d'eau intérieurs

De plus en plus de plantes exotiques aquatiques sont transportées. Une fois installées dans nos milieux aquatiques, leur prolifération engendre des impacts sur nos pratiques, sur la biodiversité et sur la santé, n'y participez pas !

1. Vérifiez : Inspectez d'abord votre embarcation en prêtant une attention particulière à toutes les zones où des plantes aquatiques et des organismes vivants pourraient être présents (puit de quille, dérive, foil, aileron, safran, remorque, vide-vite, ancre de mouillage, etc...).

Inspectez également vos effets personnels. Des fragments de plantes peuvent survivre jusqu'à trois semaines dans un pli de pantalon de ciré.

Vérifiez également votre remorque qui peut remonter beaucoup de végétations aquatiques

2. Nettoyez : Nettoyez si possible vos équipements à l'eau chaude, votre embarcation et votre remorque en utilisant un nettoyeur haute pression.

3. Séchez : Le séchage de l'embarcation et de l'équipement permet de terminer le processus de décontamination.

4.

Suite à l'agression de l'Ukraine, la FFVoile a décidé le 2 mars 2022 de ne pas autoriser la participation de concurrents Russes et Biélorusses aux compétitions sur l'ensemble du territoire Français.

La mention [NP] dans une règle signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer (No Protest) contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Cela modifie la RCV 60.1(a).

1 REGLES

L'épreuve est régie par les Règles de Course à la Voile.

En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra. La Règle de Classe 13.30 ne s'applique pas (poids de l'équipage), pas de pesée de l'équipage.

2 ELLIGIBILITE

Les propriétaires doivent être membres de leur Association Nationale de Classe, et d'un Club de voile affilié.

3 INSCRIPTIONS

Conformément à la RCV76.1, les organisateurs refuseront ou annuleront l'inscription de tous concurrents de nationalité ou arborant la nationalité Russes ou Biélorusses et la participation

de bateaux dont le propriétaire ou le gestionnaire est un individu ou une entité Russe ou Biélorusse.

La pré-inscription est obligatoire en renvoyant la fiche jointe à : christian.linares@wanadoo.fr avant le 20 octobre 2024.

La confirmation des inscriptions est obligatoire, et aura lieu au Secrétariat du Cercle de Voile de Cazaux-Lac, le jeudi 31 octobre, de 09 heures à 12 heures locales.

Une participation aux frais d'organisation de 400 euros par bateau doit être réglée à l'inscription. Ce montant inclut l'invitation de l'équipage aux manifestations organisées par le Club, le grutage ainsi que les prix distribués.

- 6 PUBLICITE**
Règlement 20.5 de WS : pas de publicité personnelle.
- 7 SYSTÈME DE CLASSEMENT**
Une course sera retirée si cinq courses valides ou plus ont été courues. Deux courses valides sont nécessaires pour valider l'épreuve.
- 8 INSTRUCTIONS DE COURSE**
Les Instructions de Course seront disponibles au Secrétariat du Cercle de Voile de Cazaux-Lac à l'inscription.
- 9 CONTROLE DE L'ÉQUIPEMENT**
Les certificats de jauge valides (photocopies acceptées) doivent être présentés lors de l'inscription. Seules 8 (huit) voiles pourront être enregistrées à l'inscription et utilisées pendant l'épreuve. Seules les voiles préalablement jaugées pourront être inscrites à cette épreuve
- 10 PARCOURS**
Les parcours seront de type construit.
- 11 SYSTEME DE PENALITE**
RCV 44.2 rotation de 720°, s'appliquera.
- 12 LE PROGRAMME**
Jeudi 31 octobre : -9h00 - 12h00 : Confirmation des inscriptions et grutage.
-12h30 : Briefing des skippers
-14h00 : Première mise à disposition pour courses à suivre
-19h00 : Apéritif d'accueil
Vendredi 1er novembre : -11h30 : Courses à suivre
-20h00 : Repas de équipages
Samedi 02 novembre : -11h30 : Courses à suivre

Dimanche 03 novembre : 11h00 : Courses à suivre.
Dimanche 03 novembre. Il n'y aura pas de signal d'avertissement après 14h Ce programme peut être sujet à de mineures modifications.
- 13 RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**
CVCL : 06 82 65 77 25
Email:christian.linares@wanadoo.fr

